

Le dispositif d'apprentissage du français de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) propose, sur l'ensemble du territoire de la Seine et Marne, un parcours de formation individualisé aux personnes étrangères installées légalement et durablement sur le territoire français.

**Le dispositif d'apprentissage du français comporte deux prestations :**

- ➔ **Un Entretien d'Entrée en Formation (prescription linguistique à l'INFREP Torcy et Melun)**
- ➔ **Une formation linguistique**

### Comment procéder ?

- ➔ Contacter l'INFREP en envoyant par mail une fiche de liaison à la coordinatrice Elodie WATERKEYN : [ewaterkeyn@infrep.org](mailto:ewaterkeyn@infrep.org)
- ➔ Nous recevons les personnes souhaitant intégrer une formation linguistique lors d'Entretiens d'Entrée en Formation à l'INFREP de Torcy et de Melun. A l'issue d'un test écrit et d'un entretien oral, une prescription linguistique est effectuée.

### Quel public ?

#### 1. Critères d'éligibilité

Les formations proposées sont destinées aux **personnes de nationalité étrangère, immigrées, installées régulièrement et durablement en France** qui ont besoin d'apprendre à parler et/ou à écrire la langue française. Pour accéder à notre dispositif de formation, il faut :

- Ⓜ être de **nationalité étrangère**
- Ⓜ être **âgé(e) de 26 ans au minimum**
- Ⓜ **habiter le département du 77**
- Ⓜ **posséder un titre de séjour ou un récépissé renouvellement titre de séjour**

#### 2. Publics prioritaires

Vous pouvez orienter vers ce dispositif les personnes suivantes, quel que soit leur niveau de scolarisation :

- Ⓜ en **recherche d'emploi**,
- Ⓜ souhaitant déposer un dossier de demande de **naturalisation**,
- Ⓜ ayant déjà effectué une première formation linguistique dans le cadre de la signature du CAI et souhaitant poursuivre leur formation sur un **second parcours**,
- Ⓜ les **femmes isolées** rencontrant des difficultés d'ordre social du fait de leur manque de maîtrise du français.

### La formation linguistique

#### Durée de la formation :

La formation visant l'apprentissage du français est de **120 à 300 heures** et peut, le cas échéant, être renouvelée.

#### Rythmes de la formation :

Plusieurs rythmes de formation peuvent être proposés, pour s'adapter aux disponibilités des personnes :

- Ⓜ **cours intensifs**  
De 20 heures à 30 heures par semaine
- Ⓜ **cours semi-intensifs**  
De 10 heures à 20 heures par semaine
- Ⓜ **cours extensifs ou du samedi**  
De 5 heures à 10 heures par semaine

#### **Nous sommes aussi centre d'examen DILF et DELF.**

Vous pouvez choisir de vous inscrire au DILF (Diplôme Initial de Langue Française) ou au DELF du niveau A1 au B2 (Diplômes d'Etudes en Langue Française) → **inscription payante.**